Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20261118-DCM2026_081-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2026-081 – FINANCE – Modification l'échéancier des crédits de paiement de l'AP/CP – Opération « Chaufferie »

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	24	15	pour : contre :	29 0	Abstentions :	0

Date de la convocation : mercredi 10 novembre 2026
L'an deux mille vingt-six, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Michel CROCHET, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Yvan LE NEVE, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Camille LAMOUR, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET-LASNIER

Pouvoirs : Paulette LAMBERT a donné pouvoir à Gaspard GUCCIARDI, Virginie TOUZARD a donné pouvoir à Jean-Paul LE BIHAN, Gérard LELOUP a donné pouvoir à Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY a donné pouvoir à Chantal CHARRERON, Kahina SAADI a donné pouvoir à Eric MAHE,

Absence : Paulette LAMBERT, Virginie TOUZARD, Gérard LELOUP, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Secrétaire de séance : Gaël LACROIX

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives aux autorisations de programme et crédits de paiement ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
VU la délibération n° 2026-010 du 17 février 2026 portant création de quatre autorisations de programme et crédits de paiement pour les exercices 2026-2027 ;
CONSIDÉRANT que l'échéancier initial de l'autorisation de programme « Chaufferie » prévoyait une répartition des crédits de paiement sur les exercices 2026 et 2027 ;
CONSIDÉRANT que l'évolution du calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération conduit à prévoir l'intégralité des crédits de paiement sur l'exercice 2026

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20261118-DCM2026_081-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

Il est proposé au Conseil municipal de modifier l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation de programme « Chaufferie », sans modifier son montant global.

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES & CREDITS DE PAIEMENT		Montant AP initial TTC - DCM 2026-10 du 17 février 2026	Montant AP après modification AP du 18 novembre 2026	crédits de paiements 2026 DCM 2026-10 du 17 février 2026	crédits de paiements 2026 après modification du 18 novembre	crédits de paiements 2027 DCM 2026-10 du 17 février 2026	crédits de paiements 2027 après modification du 18 novembre
4- Chaufferie		1 460 977,75 €	1 460 977,75 €	1 095 733,31 €	1 460 977,75 €	365 244,44 €	
	2313 - Construction de la chaufferie et du préau	1 460 977,75 €	1 460 977,75 €	1 095 733,31 €	1 460 977,75 €	365 244,44 €	

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

MODIFIE l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation de programme « Chaufferie » comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES & CREDITS DE PAIEMENT		Montant AP initial TTC - DCM 2026-10 du 17 février 2026	crédits de paiements 2026 après modification du 18 novembre	crédits de paiements 2027 après modification du 18 novembre
4- Chaufferie		1 460 977,75 €	1 460 977,75 €	
	2313 - Construction de la chaufferie et du préau	1 460 977,75 €	1 460 977,75 €	

MAINTIENT le montant global de l'autorisation de programme « Chaufferie » à 1 460 977.75 € ;

AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la mise à jour des documents budgétaires.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 19 novembre 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 19/11/2026 Qualité : Maire Noëlle CHENOT	Gaël LACROIX

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20261118-DCM2026_081-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

MAIRIE DE SURZUR
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

1, Place Xavier de Langlais, 56450 SURZUR – Téléphone – 02 97 42 12 52
Courriel : mairie@surzur.fr – www.surzur.fr